

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 24 (1886)
Heft: 7

Artikel: Récréations du dimanche
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189139>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

diatement enchaîné, pour être jugé plus tard. S'il croit le conseil et méprise la recommandation, le bouffon se venge en lui versant du suif fondu dans son verre, et en le torchonnant de son mieux, aux bruyants applaudissements de l'audience, avec de la suie graissée ! Placé ainsi entre Charybde et Scylla, le novice doit avaler d'un trait sa boisson assaisonnée ; s'il y réussit, il est considéré comme un bon membre effectif de la Société *vallorbière contre les bêtes fâvues* !

Voici venir le *jugement*. Malheur à ceux qui ont parlé quand il fallait se taire, déserté leur poste ou mal tiré ! Ils sont impitoyablement condamnés, non seulement à jeûner le vin, mais encore à boire 4, 6, 8, 10 ou 12 verres d'eau, liquide dont on fait une prodigieuse consommation, vu le nombre des coupables. Heureusement que l'Orbe n'est pas loin !

Les réjouissances se prolongent et la nuit se passe à rire, causer, chanter, manger et boire.... Et il y a de quoi, car n'a-t-on pas l'allocation de l'Etat, le subside de la commune et la finance des passe-reaux ?.... qu'il faut liquider séance tenante !

Le loup disparaissant de plus en plus du Jura, l'antique institution ne vivra bientôt plus que dans le souvenir des vieillards.

Décidément, nos chers voisins de France connaissent de mieux en mieux notre pays. Dans les nombreuses discussions soulevées à l'occasion de l'assassinat du préfet de l'Eure, la *Lanterne*, de Paris, publie un article intitulé : *La sécurité des voyageurs en chemin de fer*, dans lequel nous glanons cet alinéa :

« Le seul moyen pratique de protéger les voyageurs, est d'établir une surveillance continue à l'intérieur des trains. Pour cela, il faut des wagons traversés par un couloir longitudinal, et communiquant d'un bout du train à l'autre par leurs plate-formes d'avant et d'arrière. Sur les lignes qui possèdent ce matériel, un ou plusieurs conducteurs circulent constamment d'un bout à l'autre du train. En Suisse, par exemple, ce sont eux qui distribuent les billets ; le voyageur monte directement dans le train, sans passer par aucun guichet, et, après chaque station, le conducteur fait sa revue et reçoit le prix des places. »

Rapidité des communications.

Franklin raconte dans ses *Mémoires* que, lors du voyage qu'il fit en Angleterre par ordre de l'Assemblée américaine, il mit un mois pour aller de New-York à l'entrée de la Manche ; aujourd'hui, le même espace est franchi en moins de dix jours. Veut-on mieux connaître la progression de la rapidité des transactions ? Lors de l'enquête ouverte à la Chambre des députés de France sur la situation des ouvriers de l'industrie, un négociant dit : « J'ai eu pendant plusieurs années une maison au Havre, une autre à la Nouvelle-Orléans. Je vendais mon coton au Havre avant midi. Je télégraphiais à la Nouvelle-Orléans. Eu égard à la situation géographique, ma dépêche arrivait le matin à l'ouverture du marché américain ; un nouveau stock de coton

était acheté ayant neuf heures ; on m'avisaient et je pouvais revendre le même jour au Havre. »

Récréations du dimanche. — Étant données les quatre quatrièmes majeures d'un jeu de cartes, les disposer dans un carré de 16 cases de façon que, dans chaque bande horizontale, verticale et diagonale, on trouve, dans un ordre quelconque, un *as*, un *roi*, une *dame* et un *valet*, et en même temps un *cœur*, un *carreau* et un *pique*. C'est là un joli jeu de patience pour ceux qui ont le goût de ce genre de distractions.

5. La vilvie melice dào canton dè Vaud.

Après ti cllião sordà, lo dépou lài passavè ;
Et devant lo bureau, quand lo comis criavè,
Cllião valottets vgnont sè férè recrutà,
Et tsaquè capitaine, à son tor, choisessa.
Cé qu'avai lo premi lo drâi dè préférence,
Po poâi férè son choix, avâi la maniance
D'on lité dè plafond qu'avai pè lo coutset
Ein travai, coum'on F, on autre petit bet;
Et à ti lè valets dotâ pè la natoura
D'on coo drâi, grand, bin fé, lào mettai la mésoura,
Et se lo bet d'amont lào tapavè lo front
Quand la fasai veri, lo gaillâ étai bon
Por étre grenadier; mà se lo bet passavè
Sein crotsi, adieu Dian ! on ne lo recrutavè
Ni dein lè grenadiers, ni dein lè vortigeu,
Kâ cé qu'avai lo choix, après, po lè chasseu,
Lè volliavè petits, galés, vi què dâi diablio
Et po sa compagni, lè faillai ti seimblablio ;
Et quand l'avai choisi, lo restant étai prâi
Po la *duê* et la *quattro*, ào la *ienu'* et la *trâi* ;
A mein que s'ein trovai dâi campins, dâi malâdo,
Dâi pî pliats, dâi sordiaux et autre camerâdo,
Bornicans, mau-venus, pourrâs dzeins dè malheu
Qu'etiont ti affrantsi, bin soveint, maugrà leu.

Quand lo recrutément étai fé, cllia jeunesse,
Que ne sè cheintai pas, sè mettai ein cupesse ;
Lâi faillai tot d'abord on riban ào tsapi :
Rodzo, dzauno, verd, bliu, suivant la compagni ;
Et dein on cabaret, po férè cognessance
Dè sè novés z'amis, faillai férè bombance.

Por étre recrutâ dein la cavaléri,
Lo génie, lo trein, ào bin l'artilleri,
Sè faillai preseintâ devant cllião spécialès ;
Tandi que lo luron qu'avai lo goût dâi bâllès
Et dâi carabiniers, dévai férè l'essai,
Et su dize-houti coups, faillai que cé valet
Ein mettè doze ein cibe à défaut dè la brotse
Po poâi étre reçu sordâ de la maillotse.

V

Lo grand dzo dâi troupiers tot balameint s'approustre
Yò tsacon dâi quittâ hotô, vegne, tsamp, oûtse
Por allâ bravameint, ào rappet dào tambou
Et ein granta teniâ, l'abressâ su lo dou,
Djeindrâ sa compagni po la *granta revua*.
Et lài faut pas traci la borsetta vouâisua,